Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026, 2027 ET 2028

Le soussigné donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **1er octobre 2025**, **à 20 heures**, en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe. L'ordre du jour de cette séance extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

2. PÉRIODE D'INFORMATION

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 – PRÉSENTATION DU MAIRE

5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 – ADOPTION

6. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et les périodes de questions doivent porter exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 septembre 2025.

André Cordeau

Me André Cordeau
Greffier par intérim